

En avant toute !



© Laurence DURAND (UNAF)

Christian PONS
Président de l'UNAF

Depuis le mois d'octobre dernier et ma prise de présidence de l'UNAF, un travail conséquent et remarquable a été réalisé grâce notamment à l'implication de toute l'équipe des salariés et des administrateurs. Je ne peux que les remercier et m'en réjouir. Pour répondre aux multiples enjeux de l'apiculture d'aujourd'hui et devenir encore plus efficaces, nous avons dû restructurer l'UNAF en mettant en place : une nouvelle orga-

nisation par délégation et le télétravail pour tous les salariés, Covid oblige ; un nouvel outil informatique intranet qui devrait être opérationnel dès le mois de juin, avec de nombreux avantages pour nos responsables départementaux et nos adhérents ; un suivi de trésorerie beaucoup plus stricte et un plus grand nombre d'informations sur la vie syndicale diffusées aussi bien aux syndicats locaux qu'aux partenaires des programmes ASE® ou APicité®, comme le « Guide pratique : frelon asiatique » disponible pour tous. Nous avons multiplié les réunions en visioconférence ou téléphonique sur tous les sujets d'actualité, et ils sont nombreux, comme l'interprofession InterApi avec ses nombreux dossiers ou le plan Pollinisateurs. De son côté, le travail en commun UNAF-SNA commence à porter ses fruits. Encore bravo et merci à tous ! Actuellement, pour être encore plus performants et présents sur la scène apicole pour la défense de l'apiculture et des apiculteurs, nous avons besoin de deux ou trois apiculteurs pluriactifs ou professionnels qui puissent intégrer les commissions d'InterApi et de la CNTESA car, malgré notre engagement sans faille, compte tenu de la diversité des sujets à traiter, nous ne sommes pas encore assez nombreux pour être présents dans toutes les commissions et pourtant, plus que jamais, il est indispensable d'y être.

J'en appelle donc au sens des responsabilités des apiculteurs, à leur bons sens... Nous avons besoin de vous ! Rejoignez l'équipe ! Tous ensemble nous serons plus forts !

L'interprofession

Nos représentants sont sur des dossiers brûlants comme le plan Pollinisateurs avec l'arrêté Abeilles que la FNSEA refuse et freine des quatre fers les nouvelles propositions MAEC faites par l'ITSAP et l'ADA France, sans consultation des syndicats représentatifs de la filière apicole... Certains espèrent réglementer et valider ce projet par des études (hors de prix) financées encore une fois par l'Europe et les régions, au détriment d'aides directes possibles aux apiculteurs. C'est complètement scandaleux et il serait sans doute temps de demander un audit sur ces structures qui veulent tout accaparer.

Le miel bio

La dérogation européenne obtenue en son temps par certains pays, dont la France, sur l'aire de butinage se termine en fin d'année et de nouvelles perspectives sont actuellement en négociation.

La CNTESA (Commission nationale technico-économique scientifique apicole)

Cette commission, où siègent en majorité les représentants de l'UNAF, est sur le point d'être revitalisée, car c'est la volonté de notre conseil d'administration. Des moyens humains et financiers doivent concourir aux objectifs concrets de la CNTESA pour aider, par exemple, les nouveaux apiculteurs dans leurs projets (montage de dossier de financement, installation, DJA, etc.). Nous souhaitons pouvoir répondre aux demandes et programmes d'InterApi en répondant aux appels à projets, etc. Nous devons saisir l'opportunité du paysage apicole français actuel pour véritablement travailler efficacement via cette structure technique pour le bien des apiculteurs. Je dois dire aussi un grand merci pour tout le travail effectué durant toute ces années par Charles Huck pour maintenir la CNTESA à son niveau.

APIdays® et le Concours des miels de France

Les 17, 18 et 19 juin, malgré la situation sanitaire encore incertaine, grâce à l'engagement de la majorité des partenaires du programme Abeille, Sentinelle de l'Environnement®, se dérouleront les APIdays® un peu partout en France métropolitaine et en outre-mer. Ces manifestations très conviviales connaissent un succès grandissant et permettent de sensibiliser le grand public et les générations futures à la sauvegarde des abeilles et de l'apiculture. Les jurys du Concours des miels de France, qui devaient se réunir le 8 avril, ont dû être reportés à une date ultérieure. Ce sera, espérons-le, le 23 juin. A année particulière, concours particulier !

Récoltes et cours du miel

Les gelées tardives qui ont sévi sur une grande partie du territoire ont brûlé un grand nombre de fleurs et certaines miellées sont d'ores et déjà anéanties dans plusieurs secteurs, notamment l'acacia.

Parallèlement, alors qu'il est de plus en plus difficile de produire du miel, certains collègues, qui vendent leur production en vrac, ne parviennent pas à écouler leur récolte soit par manque de demande, soit en raison de prix anormalement bas. Alors que la France a importé plus de 30 000 tonnes de miel en 2020... Un paradoxe qu'il faudra bien essayer de résoudre en lien étroit avec les consommateurs.

De plus en plus de vols de ruches nous sont signalés... Ces pratiques émanant de quelques individus peu scrupuleux sont inadmissibles et insupportables. Plus que jamais, soyez vigilants !

Espérons enfin que le mois de mai éloignera la sécheresse qui pointait son nez et permettra à nos abeilles de s'épanouir pleinement !

